

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)**Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)****OBJET :**

Acquisition des imprimés de factures d'électricité format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord-cadre à bons de commandes sur trois (03) ans

Référence SIGMAP : F_DSI_87994

Avis n°: 330 /24/SBEE/DG/DSI/DPAL-PRMP/RCP/SPM du 27/11/2024

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AA0N)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) version n°1 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **23 février 2024**.
2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds, afin de financer l'acquisition d'imprimés de factures d'électricité format A4, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du **Marché d'acquisition des imprimés de factures d'électricité format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord-cadre à bons de commandes sur trois (03) ans**.
3. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les imprimés de factures d'électricité format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord-cadre à bons de commandes sur trois (03) ans en lot **unique**.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

Aucune avance de démarrage n'est prévue. Cependant quatre-vingt-quinze (95) % du montant sera payé dès la réception provisoire suivant les bons de commande et cinq (05) % après la réception définitive. Le marché sera attribué conformément à l'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur un critère unique qu'est le prix éventuellement corrigé sous réserve de toute marge de préférence appliquée en application du point 1 de l'article 73 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **info_prmp@sbee.bj** ou au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1) ou sur le site web : **<https://marches-publics.sbee.bj/>**
6. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire d'une durée de trois (03) ans non renouvelable, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020, portant Code des Marchés Publics en République du Bénin. Le Délai d'exécution de chaque bon de commande à émettre est de soixante (60) jours à compter de l'ordre de service de démarrer les prestations.
7. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) **Pour les anciennes entreprises :**
 - **Capacité technique et expériences :**
 - Être une entreprise spécialisée dans l'imprimerie justifié par l'inscription de cette activité dans le registre de commerce ou les statuts ;
 - Avoir exécuté en tant que fournisseur, ou sous-traitant, avec satisfaction au moins deux (02) marchés de fourniture de produits d'imprimerie au cours des trois (03) dernières années (2021 ; 2022 et 2023) et de l'année en cours (2024) d'un **montant cumulé d'au moins soixante-neuf millions (69.000.000) FCFA hors taxes** justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou les procès-verbaux de réception définitive appuyées par la page de garde et de signature des contrats en copies simples, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique,

sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

• **Exigences financières :**

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fourniture des produits d'imprimerie au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) d'un montant minimum de **cent trente-huit millions (138.000.000) FCFA**, justifié par les extraits des états financiers (quinze premières pages) des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de 60% du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou institutions financières installées en République du Bénin, à l'exception des institutions de microfinance.

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences :**

Être une entreprise spécialisée dans l'imprimerie justifié par l'inscription de cette activité dans le registre de commerce ou les statuts ;

Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualification et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

• **Capacité financière :**

- Fournir les bilans d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de 60% du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou institutions financières installées en République du Bénin, à l'exception des institutions de microfinance.
- Disposer d'une assurance de risques professionnels couvrant un montant minimum de **cent cinquante et un millions seize mille neuf cent cinquante (151.016.950) FCFA**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 22/01/2024 du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1) à l'adresse mentionnée ci-après <https://marches-publics.sbee.bj/>. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique en envoyant une demande à l'adresse ci-après : <https://marches-publics.sbee.bj/>. Ladite demande doit préciser les informations ci-après : nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais s'ils le désirent par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF accessible, **une enveloppe contenant les exemplaires d'imprimés**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK au plus tard le 07/01/25 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après :

Salle 116 sise au 1^{er} étage de la Direction Générale de la SBEE le ...07/01/25... à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **un millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (1.372.881) de francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Les candidats pourront se rapprocher de la Direction Régionale du Littoral 1 sise à Ganhî pour tester leurs imprimés dans les machines de la SBEE avant le dépôt des offres du 16/12/24 au 03/01/25

La Personne responsable des marchés publics



Jean-Luc YOFFOU